

Légitime défense : et si le glaive romain était plus efficace que le pistolet ?

écrit par Laurent P | 7 janvier 2018



Policiers agressés, la solution pour certains : tir sans sommation des dits policiers agressés.

Il y a bien plus SIMPLE et bien plus EFFICACE.

Car ne nous y trompons pas, les agresseurs musulmans n'ont pas peur de la mort.

Il serait plus juste en fait de dire qu'ils sont, à cause de leur religion mahométane, **INCONSCIENS** face à un danger de mort, mais le résultat est le même pour nous : un danger de mort ne les fait pas reculer.

Alors c'est QUOI qui les ferait reculer ?

La peur d'une HUMILIATION CUISANTE.

Et comment on impose une HUMILIATION CUISANTE aux sauvages musulmans ?

En leur balafrant le gras-de-ramadan avec une arme blanche semi-longue bien pointue et bien coupante, genre glaive romain.

Parce que avec une arme à feu d'abord on fait un martyr et ensuite, face à une foule d'une centaine d'excités inconscients, vous n'avez que six coups.

Après c'est terminé, la masse vous submerge et vous lynche à mort.

Avec le glaive par contre, le nombre de coups est INFINI.

Et si vous frappez en faisant de grands coups de taille (réserver les estocs, mortels, en cas d'urgence uniquement) vous allez vilainement balafrer les pithécantropes les plus proches, qui partiront en courant et en hurlant autant de douleur que d'humiliation.

Durant la Renaissance, pour les personnes autorisées à porter une épée, en cas d'attaque par une bande de malandrins on n'avait (en Allemagne il me semble) PAS LE DROIT d'utiliser son épée d'estoc (en plantant la pointe), c'était considéré comme un meurtre, on n'avait QUE le droit de frapper de taille, donc pour TRANCHER, ce qui provoquait des blessures superficielles mais très douloureuses et invalidantes (on pouvait par contre frapper de taille à la gorge... ce qui était bien évidemment mortel, mais légal !).

Cette interdiction de l'estoc était l'équivalent de notre législation actuelle où l'usage d'une arme à feu est interdit car mortel contre un danger qui ne l'est pas forcément, et notamment pas quand le voleur est de dos parce qu'il s'enfuit.

Nous sommes face à des hordes barbares, qui réfléchissent comme au Moyen-Age.

Nous devons ADAPTER les moyens de défense de la police et REGRESSER vers une arme SUPPLÉMENTAIRE pour nos forces de l'ordre, une arme PLUS puissante que le tonfa mais MOINS puissante qu'une arme à feu : un glaive romain, construit avec la technologie moderne : lame en acier au carbone, poignée caoutchouc, fourreau nylon.

Très exactement le genre d'arme qu'il est préconisé d'acheter pour la défense du domicile par les particuliers, car c'est totalement légal :

<http://resistancerepublicaine.com/2016/01/01/pour-noel-jai-off>

[ert-a-mes-parents-de-70-ans-des-glaives-romains/](#)

Un pistolet c'est 500 €.

Un glaive c'est 50€, et encore c'est là le prix public à l'unité, donc en lot direct depuis le fabricant ça doit tomber à une douzaine d'euros, si pas moins encore, donc on pourrait parfaitement équiper nos policiers avec.

Quant à la formation, il suffirait de quelques heures d'escrime.